

Cornet Vincent Ségurel



Présentation Générale

**Indépendant, notre cabinet est constitué de près de cent vingt collaborateurs, dont plus de soixante-dix avocats qui partagent les mêmes valeurs d'exigence et de proximité héritées des fondateurs Joël Cornet, Alexandre Vincent et Gérard Ségurel.**

Les cabinets fondateurs, avocats et conseils juridiques, créés en 1972, se sont rapprochés et ont fusionné en 1993. Aujourd'hui, nous nous appuyons sur une structure pérenne pour conforter une croissance régulière et maîtrisée.

A Nantes, à Paris et à Rennes, Cornet Vincent Ségurel répond aux besoins de tous ses clients, qu'ils soient grandes et moyennes entreprises, collectivités et organismes publics ou encore particuliers, avec la même éthique et le même engagement professionnels.

Nous vous garantissons un interlocuteur privilégié et d'expérience joignable en permanence pendant toute la durée de la mission.

Notre offre de services va au-delà de nos spécialités : notre approche de travail est résolument transversale grâce à des méthodes de management mises au point et partagées depuis de nombreuses années.

Notre pluridisciplinarité nous permet de travailler notamment dans des secteurs aussi divers que la banque, la finance, l'automobile, l'informatique, la pharmacie, l'industrie agroalimentaire, le textile, la grande distri-

bution, la communication, les transports, la métallurgie, l'industrie nautique, les activités portuaires, la construction, l'aménagement urbain, la promotion et la gestion immobilière, le traitement des déchets, l'énergie, l'ingénierie, le secteur hospitalier, la protection sociale... Nous constituons également des partenariats avec des professions comme les experts-comptables, consultants, agents et promoteurs immobiliers, notaires et administrateurs de biens.

Nous mobilisons rapidement nos ressources internes mais aussi externes (professeurs d'universités, experts, cabinets financiers, cabinets de rapprochement, gestionnaires de crise...) pour vous offrir une réponse globale, sûre juridiquement et pragmatique.

Enfin, notre double expérience en conseil et en contentieux nous permet de vous proposer les solutions et options les plus adaptées.

**Nos compétences sont axées principalement dans les domaines suivants :**

- Droit des sociétés/fusions & acquisitions/banques & bourse;
- Droit commercial/procédures collectives;
- Droit fiscal;
- Droit social;
- Droit public/environnement;
- Droit immobilier;
- Droit pénal des affaires;
- Nouvelles technologies et propriété intellectuelle.

## Cohérence

### Nous privilégions une approche transversale

La spécialisation est impérative tant chaque domaine devient complexe: nous sommes organisés de ce fait en départements spécialisés. Toutefois, si la maîtrise de la technique est absolument nécessaire, elle n'est pas suffisante à nos yeux. Ainsi, une question immobilière peut avoir des incidences fiscales, un choix de statut implique des conséquences sociales...

C'est pourquoi **notre approche pluridisciplinaire** vous apporte une solution à la fois globale et cohérente.



## Créativité

### La créativité naît de l'échange

**Nous prenons le temps de vous écouter**, comprendre vos attentes et fixer les objectifs. Nous vous proposons la solution la plus appropriée en vous soumettant ses limites.

L'échange entre tous nos associés et collaborateurs, le partage de nos expériences sont inscrits dans nos méthodes de travail, et au-delà, dans nos valeurs.

## Valeurs

### Nos valeurs sont les mêmes pour tous nos clients

**Réactivité, disponibilité, proximité**: une équipe complémentaire, disponible, compétente et indépendante s'engage à vos côtés tout au long de votre projet ou contentieux.

**Transparence**: en amont, nous nous engageons à vous renseigner de la manière la plus précise possible sur nos conditions techniques d'intervention, nos honoraires et délais.

**Rigueur**: nos règles de gestion rigoureuses nous permettent une facturation compétitive.

## Vision

### Depuis le Grand Ouest, notre vision s'est élargie

Devenu un des tous premiers cabinets français d'origine régionale, nous avons choisi d'accompagner nos clients en France puis en Europe. Aujourd'hui, nos activités et **notre clientèle sont nationales et européennes.**

Pour les dossiers de dimension européenne ou internationale, nous intervenons, en tant que de besoin, avec des correspondants étrangers avec lesquels nous entretenons des relations étroites au travers notamment des réseaux d'avocats Eurojuris International et Advoc.



## Solidité

**Nous sommes une structure indépendante, solide et pérenne avec pour ambition d'accompagner nos clients dans la durée**

**Notre organisation interne obéit à des règles claires et partagées.** Nous offrons notamment à nos collaborateurs un parcours leur permettant de s'inscrire sur la durée.

## Sérénité

### La sérénité de nos clients nous tient à cœur

Souhaitant anticiper vos besoins, nous avons mis en place un service « **Présence Crise** » qui vous permet d'obtenir les conseils d'un avocat spécialisé sans délai lors de tensions majeures. De même, et rapidement, nous sommes en mesure de vous offrir toutes les compétences externes nécessaires : conseil technique, conseil en communication et en gestion de crise, huissier, etc.



## Cornet Vincent Ségurel, c'est aussi

**Nous sommes à votre entière disposition**

À Paris, à Nantes et à Rennes, nous mettons à votre disposition nos locaux et nos moyens.

Convivialité

**Notre volonté est de vous accompagner**

Nous appartenons à trois réseaux d'avocats : Eurojuris France, Eurojuris International et Advoc. Nous sommes en mesure de couvrir vos besoins en France, en Europe et à l'international.

Volonté

**Nous assurons un service de formation au profit de nos clients**

Enregistrés comme organisme de formation, nous dispensons régulièrement des formations dans nos domaines de spécialités.

Service

